

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant majoritairement à des membres des minorités visibles, troisième trimestre de 2020

par Stephanie Tam, Shivani Sood, et Chris Johnston

Date de diffusion : le 25 novembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant majoritairement¹ à des membres des minorités visibles, troisième trimestre de 2020

par **Stephanie Tam, Shivani Sood, et Chris Johnston**

Le présent article fournit des données désagrégées afin de mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur certains groupes. Visitez le [Carrefour de statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#) pour obtenir davantage d'analyses, notamment des données désagrégées sur le travail, la sécurité publique, la santé et bien plus encore.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions sur l'économie canadienne et sur la capacité des entreprises d'exercer leurs activités. Le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 1,2 % en août², enregistrant sa quatrième hausse mensuelle consécutive. Cette augmentation a permis de continuer à contrebalancer les plus fortes baisses de l'activité économique jamais enregistrées au Canada, qui ont été observées en mars (7,5 %) et en avril (11,6 %)³. Toutefois, l'activité économique totale est demeurée inférieure d'environ 5 % au niveau observé en février avant la pandémie⁴.

Les différentes communautés au Canada ont été touchées de diverses façons par la pandémie de COVID-19. Dans le récent discours du Trône, le gouvernement du Canada a reconnu les défis auxquels devaient faire face les communautés de minorités visibles et a souligné la nécessité de s'attaquer aux inégalités économiques qui touchent ces communautés. Des initiatives comme le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires sont conçues pour venir à bout de ces disparités⁵.

À partir des données de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, on a procédé à une comparaison afin d'évaluer les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles. Des différences ont été notées concernant certains aspects : ces entreprises étaient plus susceptibles de connaître une baisse de revenus, d'avoir moins de liquidités, de ne pas avoir la capacité de s'endetter davantage et de voir leur demande de financement ou de crédit approuvée. Le présent article examine plus en détail les répercussions que ces entreprises subissent en cette période sans précédent.

Variations des revenus

Les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient plus susceptibles de voir leurs revenus diminuer comparativement à août 2019. Près du quart (24,7 %) des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles ont déclaré une baisse de revenus de 40 % ou plus, tandis que c'était le cas pour plus du cinquième (21,1 %) de toutes les entreprises au Canada. Par ailleurs, moins du cinquième (19,8 %) des entreprises

1. Le propriétaire majoritaire possède 51 % ou plus de l'entreprise.

2. Statistique Canada. 2020. [Produit intérieur brut par industrie, août 2020](#). En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201030/dq201030a-fra.htm>

3. Statistique Canada. 2020. [Produit intérieur brut par industrie, avril 2020](#). En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200630/dq200630a-fra.htm>

4. Statistique Canada. 2020. [Produit intérieur brut par industrie, août 2020](#). En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201030/dq201030a-fra.htm>

5. Gouvernement du Canada. 2020. [Un Canada plus fort et plus résilient](#), discours du Trône, septembre 2020. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/campagnes/discours-trone/2020/canada-fort-resilient.html>

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



appartenant majoritairement à des minorités visibles n'ont déclaré aucune variation de revenus, comparativement à un peu plus du quart (25,5 %) de toutes les entreprises au Canada. Les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient moins susceptibles de déclarer une hausse de revenus (13,7 %).

Tableau 1
Revenus de l'entreprises d'août 2020 par rapport à août 2019

	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une augmentation de revenus	Pourcentage d'entreprises n'ayant déclaré aucun changement de revenus	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une baisse de revenus de 1 % à moins de 20 %	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une baisse de revenus de 20 % à moins de 40 %	Pourcentage d'entreprises ayant déclaré une baisse de revenus de 40 % ou plus	Ne s'applique pas
Toutes les entreprises	17,2	25,5	14,6	20,8	21,1	0,8
Entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles	13,7	19,8	16,1	25,0	24,7	0,9

Note : Le propriétaire majoritaire possède 51 % ou plus de l'entreprise. On a demandé aux entreprises répondantes : Dans quelle mesure les revenus d'août 2020 de cette entreprise ont-ils changé par rapport à ses revenus d'août 2019?

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada ([Tableau 33-10-0281-01](#)).

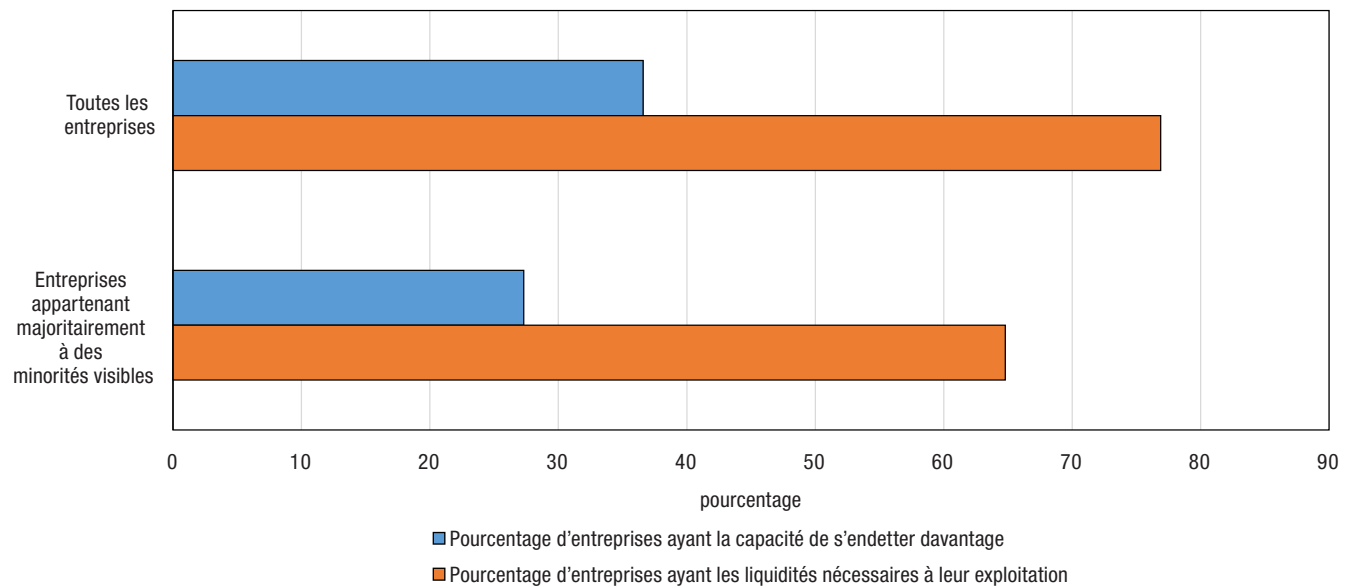
Dette et liquidités

Les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient moins susceptibles d'avoir la capacité de s'endetter davantage, et aussi moins susceptibles d'avoir les liquidités nécessaires à leur exploitation. Plus d'un quart des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles (27,3 %) ont déclaré qu'elles avaient la capacité de s'endetter davantage, comparativement à 36,6 % de toutes les entreprises. En outre, près des deux tiers (64,8 %) des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles ont indiqué qu'elles avaient les liquidités nécessaires à leur exploitation, tandis que c'était le cas pour plus des trois quarts (76,9 %) de toutes les entreprises.



Graphique 1
Dette et liquidités

Type de propriété



Note : Le propriétaire majoritaire possède 51 % ou plus de l'entreprise. On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait la capacité de s'endetter davantage, et s'il y avait les liquidités nécessaires à son exploitation.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableaux 33-10-0286-01 et 33-10-0287-01).

Financement ou crédit

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, un certain nombre de programmes ont été mis sur pied pour appuyer les entreprises financièrement pendant cette période. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) offre un prêt pouvant atteindre 40 000 \$ aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif admissibles pour les aider à couvrir leurs dépenses d'exploitation. La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) offre aux entreprises admissibles une subvention qui correspond à 75 % de la rémunération admissible versée aux employés, en vue de réembaucher des employés précédemment mis à pied en raison de la pandémie et de prévenir de futures pertes d'emploi. La subvention salariale temporaire de 10 % pour les employeurs est une mesure de trois mois qui permet aux employeurs admissibles de réduire le montant de retenues sur la paie qu'ils doivent verser à l'Agence du revenu du Canada. Les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient plus susceptibles de demander certains types de financement ou de crédit dans le contexte de la COVID-19 et de voir leur demande approuvée⁶.

Un peu moins des deux tiers (61,4 %) des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles ont vu leur demande au titre du CUEC approuvée, tandis que c'était le cas pour un peu plus de la moitié (53,9 %) de toutes les entreprises au Canada.

Les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient tout aussi susceptibles de voir leurs demandes au titre de la SSUC et de la subvention salariale temporaire de 10 % approuvées. Moins du tiers des

6. Gouvernement du Canada. 2020. [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#entreprises). En ligne : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html#entreprises>

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur

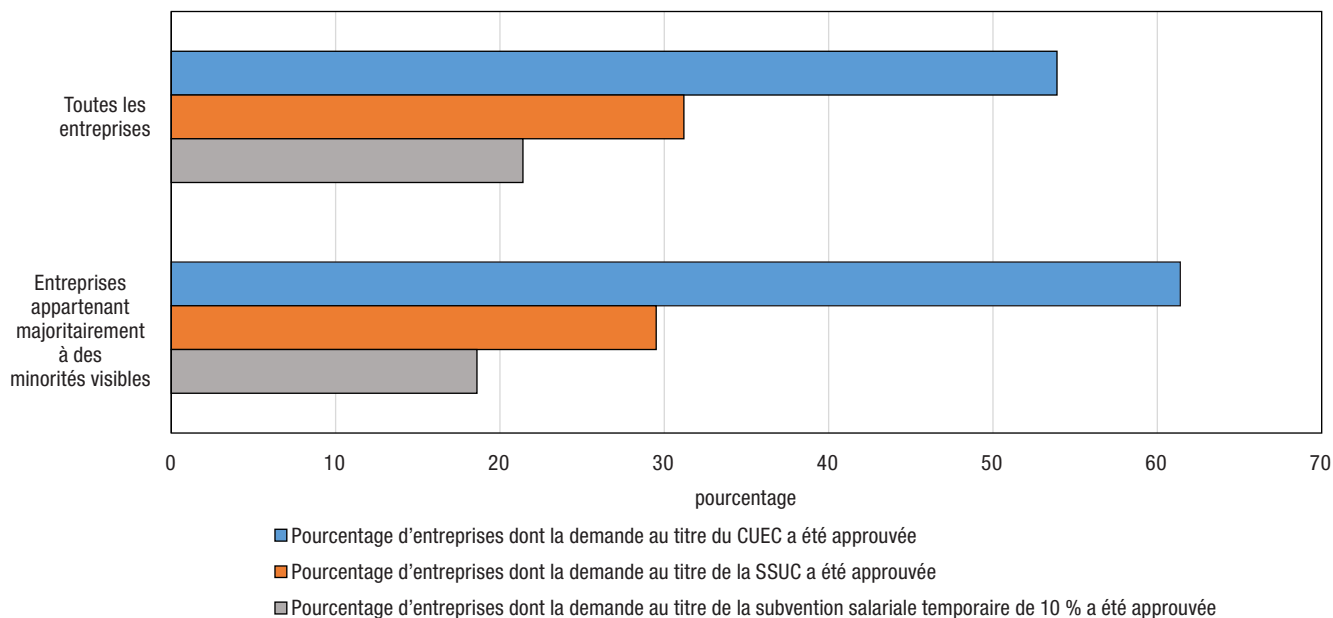


entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles (29,5 %) et de toutes les entreprises au Canada (31,2 %) ont vu leur demande au titre de la SSUC approuvée, et environ le cinquième des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles (18,6 %) et des entreprises appartenant à tous les autres types de propriétaires (21,4 %) ont vu leur demande au titre de la subvention salariale temporaire de 10 % approuvée.

Graphique 2

Pourcentage d'entreprises dont la demande de financement ou de crédit dans le contexte de la COVID-19 a été approuvée

Type de propriété



Note : Le propriétaire majoritaire possède 51 % ou plus de l'entreprise. On a demandé aux répondants si une demande de financement ou de crédit auprès de diverses sources avait été approuvée pour l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableau 33-10-0284-01).

Fournitures ou équipement de protection individuelle

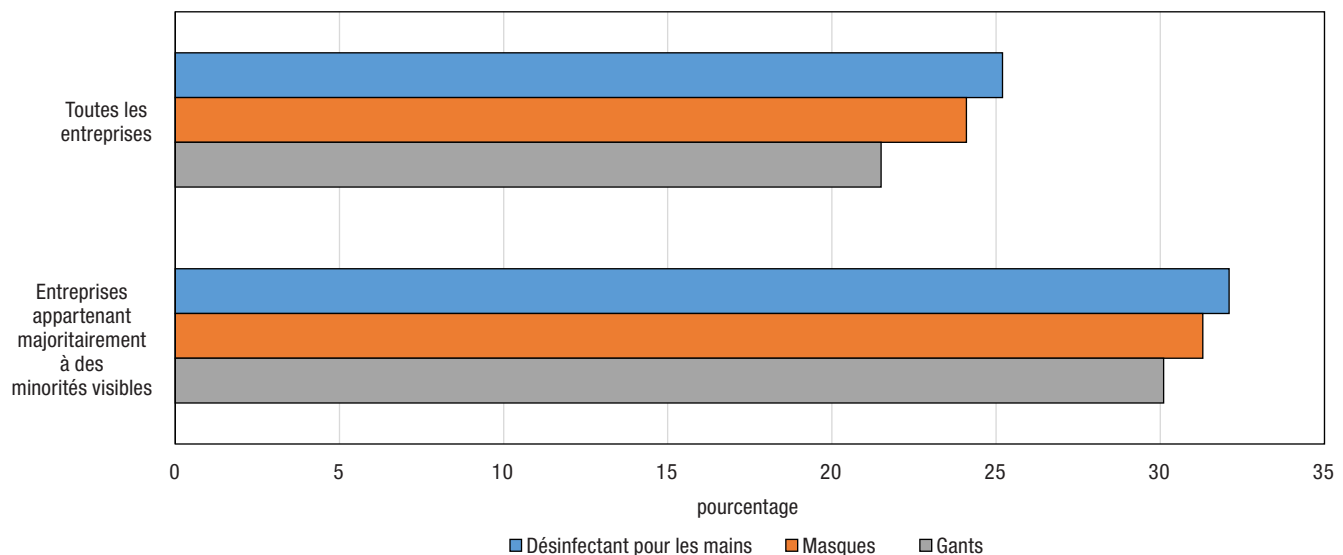
De manière générale, les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles s'attendaient à avoir de la difficulté à se procurer des fournitures ou de l'équipement de protection individuelle à l'avenir. À titre d'exemple, près du tiers des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles (32,1 %) ont indiqué qu'elles s'attendaient à avoir de la difficulté à se procurer du désinfectant pour les mains, tandis que c'était le cas pour le quart de toutes les entreprises (25,2 %). De même, près du tiers des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles (31,3 %) ont déclaré s'attendre à avoir de la difficulté à se procurer des masques, tandis que c'était le cas pour moins du quart de toutes les entreprises (24,1 %). Enfin, près d'un tiers des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles (30,1 %) ont dit s'attendre à avoir de la difficulté à se procurer des gants, comparativement à un peu plus du cinquième de toutes les entreprises (21,5 %).



Graphique 3

Pourcentage d'entreprises qui s'attendaient à avoir de la difficulté à se procurer des fournitures ou de l'équipement de protection individuelle

Type de propriété



Note : Le propriétaire majoritaire possède 51 % ou plus de l'entreprise. On a demandé aux répondants si leur entreprise ou organisme s'attendait à avoir de la difficulté à se procurer des fournitures ou de l'équipement de protection individuelle.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada (Tableau 33-10-0289-01).

Les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient aussi plus susceptibles de déclarer que le coût était une raison pour laquelle elles s'attendaient à avoir de la difficulté à se procurer des fournitures ou de l'équipement de protection individuelle. Moins de la moitié (45,3 %) des entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles ont déclaré que le coût des fournitures ou de l'équipement de protection individuelle était la raison pour laquelle elles pouvaient avoir de la difficulté à s'en procurer. En comparaison, c'était le cas pour plus du quart (27,0 %) de toutes les entreprises.

Méthodologie

Du 15 septembre au 23 octobre, des représentants des entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur la manière dont la COVID-19 affecte leur entreprise. Cette itération de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon stratifié aléatoire d'entreprises comptant des employés, qui ont été classées selon leur région géographique, leur secteur d'activité et leur taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. Les répondants devaient indiquer si leur entreprise appartenait majoritairement à des membres d'une minorité visible. Le cas échéant, les répondants ont été invités à identifier le groupe de minorité visible. Les résultats détaillés par groupe de minorité visible ont été limités par le grand nombre de réponses « Préfère ne pas répondre ».

Références

Statistique Canada – Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada, troisième trimestre de 2020